

ODEUR DE GAZ ?

PARTEZ EN PREMIER !
Puis, appelez-nous
immédiatement.



**EN SAVOIR PLUS SUR LA
SÉCURITÉ DU GAZ NATUREL**

413-572-0000 ou 911



Ces informations de sécurité sont fournies en partenariat avec :



SI VOUS SENTEZ DU GAZ - N'ATTENDEZ PAS !

Aussi minime soit-elle - quittez les lieux et appelez-nous immédiatement.

Comment reconnaître une fuite :



Odeur

Reconnaître l'odeur - qui est semblable aux œufs pourris.



Vue

Voir un nuage blanc, de la brume, du brouillard, des bulles dans de l'eau stagnante ou des tourbillons de poussière.



Bruit

Entendre un bruit inhabituel comme un rugissement, un grésillement ou un sifflement.

Que faire si vous suspectez une fuite :

Déplacez-vous dans un environnement sûr et appelez-nous immédiatement. Ne pas utiliser votre téléphone ou votre téléphone portable dans votre maison.

Indiquez l'emplacement exact avec les rues transversales.

Ne pas fumer, allumer des bougies ou faire fonctionner des interrupteurs ou des appareils électriques.

Dites-nous si des activités de construction d'égouts ou de creusement sont en cours dans la région.

NE PRÉSUMEZ PAS QUE QUELQU'UN D'AUTRE SIGNALERA LE PROBLÈME.



Le gaz naturel a un excellent bilan en matière de sécurité, mais comme toutes les formes d'énergie, il doit être manipulé correctement. S'il est mal manipulé, il peut provoquer une situation dangereuse telle qu'un incendie, une explosion ou une asphyxie.

Nous travaillons assidûment pour assurer la sécurité des pipelines grâce à diverses mesures, notamment :

- Pratiques de conception et de construction.
- Systèmes et programmes d'inspection, de surveillance, de test et de notification.
- Formation et qualification de la main-d'œuvre.
- Programmes d'éducation publique.

Appelez avant de creuser.

Les dommages causés à un pipeline dus aux activités de creusement peuvent provoquer une fuite de gaz et peuvent s'enflammer.

Avant de commencer toute activité de creusement, faites délimiter tous les services publics souterrains en appelant le numéro indiqué à droite.

C'est la loi, et c'est pour votre sécurité.

